

Réunion du 29 avril 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 95

Nombre de présents : 73

Nombre de votants : 82

L'an deux-mille vingt-quatre, le vingt-neuf avril à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Gilles LÉVÈQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Nadia BEAUSSART (Suppléant de M. Hervé LAFITTE), Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Francis LARROQUE, Albert LASSEUR-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENEBÉ, Serge ARRIEULA (Suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLER, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, DARRIEU Sylvie (Suppléante de la commune de Ramous), Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Dominique ERTAURAN.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Lucien PRAT (Pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), José FLORES, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Pierre ZIEGLER (Pouvoir à M. Loïc COUTRY), Stephan BONNAFOUX, Françoise DANDIEU, Jacques CLAVÉ (Pouvoir à Mme Véronique ETCHART), Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Anne-Lise GENNEVOIS (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Gérard IRIART, Joëlle BAYLE-LASSEUR (Pouvoir à M. Jean-Jacques SENEBÉ), Luis Miguel CONEJERO (Pouvoir à Mme Pierrette BOMBLIDES), Céline LEMBEZAT (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jérôme TOULOUSE, Carole LARRIEU (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARcq, Maïthé MIRASSOU, Philippe ARRIAU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 8 : ADOPTION DU SCHEMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Rapporteur : M. Henri POUSTIS

Au-delà de son impact strictement économique, la commande publique a, au gré des réformes intervenues ces dernières années, progressivement évolué pour devenir un levier majeur dans la transition écologique et solidaire.

La communauté de communes de Lacq-Orthez s'est engagée depuis de nombreuses années en matière de développement durable, en mettant en œuvre des politiques de promotion de l'emploi par la commande publique, en développant des actions d'économie sociale et solidaire, en introduisant des critères et des clauses environnementales dans ces marchés, mais également en veillant à construire des relations contractuelles équilibrées avec ses fournisseurs.

Un des outils de structuration de la démarche d'achat responsable pour les collectivités est le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

Si le montant d'achats annuels de la communauté de communes de Lacq-Orthez ne dépasse pas les 50 millions d'euros annuels – il représente environ 20 millions d'euros - et ne constraint donc pas la collectivité à se doter d'un tel schéma, le fait de formaliser un SPASER reflète sa volonté d'aller encore plus loin dans son rôle de collectivité exemplaire œuvrant efficacement en faveur d'un développement territorial écologique et solidaire.

Le schéma répond aux valeurs et orientations promues par notre territoire et s'inscrit dans ses projets cadres : Projet de territoire, Plan Climat Air Energie Territorial et le Contrat d'Objectifs Territorial.

Il a été élaboré dans le cadre d'une démarche collaborative et transversale associant fortement les élus et l'ensemble des services avec l'exigence affirmée de s'inscrire en cohérence avec la réalité opérationnelle. Les contributeurs ont ainsi pu échanger sur leurs ambitions en matière d'achat public durable, leurs bonnes pratiques, mais aussi sur leurs doutes et difficultés.

Le schéma se fonde sur 4 axes essentiels :

- Axe n°1 : axe environnemental : la commande publique, un levier d'action pour la protection de l'environnement et de la santé,
- Axe n°2 : axe social : la commande publique, un levier d'action pour l'insertion et l'équité sociale,
- Axe n°3 : économie responsable : la commande publique, un levier d'action pour un développement économique responsable du territoire,
- Axe n°4 : la gouvernance de la politique d'achat.

C'est donc à la fois pour poursuivre et amplifier les mutations que la collectivité a déjà engagées qu'il vous est proposé d'adopter le premier schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables. En effet, il permet, d'une part, de valoriser nos actions au service d'une commande publique durable, porteuse de sens et d'actions concrètes pour les prochaines années. D'autre part, de disposer d'un outil structurant et évaluatif de cette politique d'achats responsables.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'adopter** le premier schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) de la communauté de communes de Lacq-Orthez pour la période 2024-2026, annexé dans la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Patrice LAURENT

